

DOSSIER

**Un budget
2025 robuste**

P. 10

ENVIRONNEMENT

**Le territoire
face aux défis
des inondations**

P. 22

LA LOI HANDICAP A 20 ANS

L'égalité des chances, boussole du Département

P. 20



Du 23 mai au 4 juillet 2025

Près de 40 représentations gratuites

YVELINES THÉÂTRE

1^{re}
édition



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département



Face à l'instabilité et contre la fatalité, la responsabilité et l'engagement

Pierre Bédier

président du Département des Yvelines

Chères Yvelinoises, chers Yvelinois,

Après une période d'instabilité parlementaire inquiétante et dans un consensus politique plus que fragile, il a fallu attendre le 17 février 2025 pour que la France se dote d'un budget dit de "redressement". Un redressement relatif, puisque l'effort d'économies, pourtant indispensable, n'est qu'infime, et que la dette qu'il génère vient s'ajouter à celle, déjà abyssale, accumulée précédemment.

Plus grave, l'État réalise une partie de ses économies en ponctionnant près de 2 000 collectivités territoriales et locales, par la création d'un « Dispositif de lissage conjoncturel des recettes des collectivités » (DILICO), avec un principe d'injustice inacceptable, puisque cette confiscation budgétaire concerne d'abord les collectivités les mieux gérées. Au moment même où la crise des finances locales n'a jamais été aussi aiguë, avec la chute des recettes liée à l'effondrement du marché immobilier, l'État impose donc le principe de la double peine.

Parmi ces collectivités, **le Département des Yvelines ne fait pas exception : à lui seul, il se voit retirer près de 40 millions d'euros de recettes, soit 10 % de l'ensemble de l'effort demandé aux Départements français !**

L'Assemblée départementale des Yvelines, composée pour plus de moitié de Maires, a quant à elle adopté le 11 avril dernier son budget, à l'unanimité. En prenant acte du caractère inique du Budget de l'État, **celui du Département maintient, grâce à un effort d'économie exemplaire, un haut niveau**

d'investissement : 400 millions d'euros, en faveur de l'avenir de nos territoires et de l'attractivité des Yvelines. Constructions de collèges, aménagements routiers, équipements pour nos communes ou nos seniors : ces investissements sont nécessaires pour pérenniser la qualité de vie dans les Yvelines.

Cette volonté d'investir prend tout son sens en cette année 2025, qui marque les 20 ans de la loi Handicap pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Dans les Yvelines, une politique ambitieuse est menée pour faire progresser l'inclusion et améliorer le quotidien des personnes concernées.

Nous persistons dans notre volonté d'accompagner le développement de nos territoires, protéger les populations les plus fragiles, malgré cette crise budgétaire et financière. C'est là le sens de l'engagement et de la responsabilité dont nous, élus, faisons preuve pour traverser les moments de crise comme celui-ci.

C'est ce courage dont faisait preuve Jean-François Raynal, Conseiller départemental du canton de Verneuil-sur-Seine, disparu en ce début d'année et à qui je veux rendre ici hommage.

Bonne lecture à vous,

Pierre Bédier

Actualité

5

En direct des cantons

8

Point de vue

10

ÉCLAIRAGE

- Budget : un plan de sobriété volontariste
- Les investissements majeurs en 2025

En action

14

JOP 2024

- Un héritage olympique pour tous
- Axsol expert de l'accessibilité

17

JEUNESSE

- Les collégiens découvrent le Duo Day Parasport



18

MENTORAT

- « J'ai retrouvé le goût d'étudier »

19

MOBILITÉS

- Des agents de la voirie au service des Yvelinois

20

LA LOI HANDICAP A 20 ANS

- L'égalité des chances, boussole du Département

22

ENVIRONNEMENT

- Le territoire face aux défis des inondations

23

AGRICULTURE

- La meilleure bergère de France est dans les Yvelines

24

PATRIMOINE

- « Les mots sont une arme »

Évasion

25

CULTURE

- La Maison de Berthe Morisot vous ouvre ses portes à Bougival



26

PORTRAIT

- Vivien Veyrat, pharmacien et sapeur-pompier yvelinois

28

L'AGENDA

Vos élus

Pratique



yvelines #54 2 place André Mignot, 78000 Versailles – tél. : 01 39 07 78 78

Courriel : communication@yvelines.fr

Directeur de la publication : Pierre Bédier

Rédacteurs en chef : Éric Delafoye et Sophie Berguin

Rédaction : Mélinda Correia, Sandrine Gayet, Pierre Sarniguet

Photo de couverture : Le Duo Day parasport des collégiens, le 14 février 2025 au Chesnay-Rocquencourt.

Photos : Stéphane Furrer et CD78 (sauf mention indiquée)

Création et mise en pages :

agencescoopcommunication 14953-MEP

Impression : Groupe Maury imprimeur
ISSN : 2119-4467

Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le distributeur par tél. : 36 31

REJOIGNEZ-NOUS

yvelines-infos.fr

yvelines.fr



yvelines le département



les_yvelines



Les_Yvelines



YvelinesCG78



Département des Yvelines

VERNEUIL-SUR-SEINE

Disparition de Jean-François Raynal, conseiller départemental

Jean-François Raynal, conseiller départemental du canton de Verneuil-sur-Seine, est décédé le 5 mars dernier. Engagé depuis des décennies dans la vie publique, il a marqué le territoire par sa passion et son investissement pour l'aménagement, les transports et le développement des communes. Marc Tourelle, maire de Noisy-le-Roi et Vice-président de l'Agglomération

Versailles Grand Parc, devient désormais le nouveau conseiller départemental du canton de Verneuil-sur-Seine, aux côtés de Fabienne Devèze.

AUBERGENVILLE

Inauguration de la piste d'athlétisme Bernard Grigy

Le 30 novembre dernier, une nouvelle piste d'athlétisme baptisée Bernard Grigy a été inaugurée à Aubergenville au sein du complexe sportif Alain Mimoun. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs élus, dont Raphaël Nivoit, maire de Gambais et conseiller départemental. Le projet, dont le coût total s'élève à 1,5 M€, a reçu une aide financière de 400 000 € de la part du Département des Yvelines.

BONNIÈRES-SUR-SEINE

De nouveaux locaux scolaires à Bréval

Malgré le contexte budgétaire, le Département continue de soutenir les communes rurales, notamment avec les contrats ruraux. C'est dans ce cadre que la commune de Bréval va recevoir 145 231 €, alloués pour l'aménagement de nouveaux locaux scolaires et la rénovation de sept logements.

CHATOU

Nouvelle édition de la Foire internationale de Chatou

Mi-mars, la nouvelle édition de la Foire internationale de Chatou a été inaugurée en présence de Cédric Pemba-Marine et Stéphanie Thieyre, conseillers départementaux. Considérée comme l'un des plus grands événements de brocante et d'antiquités de la région, située sur l'Île des Impressionnistes, la Foire, soutenue par le Département, accueille près de 300 exposants et 30 000 visiteurs.

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Dévoilement de la plaque du collège Samuel-Paty

Le 14 mars, en présence des conseillers départementaux Laurent Brosse, également maire de la commune, et Catherine Arenou, vice-présidente déléguée à l'insertion et à la rénovation urbaine, s'est tenue la cérémonie officielle du dévoilement de la plaque au collège Le Bois d'Aulne désormais baptisé collège Samuel-Paty. Un hommage émouvant a été rendu au professeur d'histoire-géographie qui enseignait dans ce collège et qui fut assassiné le 16 octobre 2020 par un terroriste islamiste.

HOUILLES

Inauguration de l'école Salvador-Allende



Après un an de travaux de rénovation et d'agrandissement, financés par le Département à hauteur de 1 M€, l'école maternelle est flambant neuve. Pierre Bédier, président du Département, Nicole Bristol et Julien Chambon, conseillers départementaux, ont inauguré l'école maternelle qui anticipe l'augmentation des effectifs (plus de 120 enfants aujourd'hui).

LE CHESNAY - ROCQUENCOURT

Victor Wembanyama de retour au Chesnay



Du Chesnay-Rocquencourt au Texas, il n'y a qu'un pas. Enfin, seulement pour l'enfant du pays Victor Wembanyama qui, à l'occasion d'un passage en France avec son équipe des Spurs, est venu inaugurer dans sa ville natale deux nouveaux terrains de basket en accès libre. Un moment de partage magique avec les jeunes chesnaycourtois en présence de Richard Delepierre, maire de la commune et Vice-président délégué aux Mobilités et aux Transports du Département.



LES MUREAUX

Le Cercle de la Voile se métamorphose

Le Cercle de la Voile de Paris (CVP) est un club nautique historique situé aux Mureaux. Il a été fondé en 1858, ce qui fait de lui le deuxième plus vieux club de voile de France. Pour permettre la rénovation des installations historiques, le Département a accordé une subvention exceptionnelle de 250 000€. Le Club, dans lequel se sont rendus les conseillers départementaux Cécile Zammit-



Popsecu et Marc Herz lors d'une visite cantonale en mai 2024, s'est engagé à accueillir des personnes en situation de handicap suivies par les services du Département pour les initier à la navigation. Le CVP va aussi bénéficier du loto du Patrimoine.



LIMAY

Rénovation d'un mur d'escalade



Le 14 janvier dernier, le Département des Yvelines a inauguré le mur d'escalade rénové du complexe sportif Guy Môquet à Limay, en présence de Cécile Dumoulin, conseillère départementale. Une infrastructure moderne financée via le Contrat de Développement Yvelines + et qui répond aux besoins des 915 lycéens, 216 écoliers, et clubs sportifs locaux pour encourager l'activité physique.



MAUREPAS

Le futur collège de Coignièrès sera à haute performance énergétique



Le collège de La Mare aux Saules est en reconstruction. Cette opération, financée par le Département des Yvelines (37 M€), offrira un établissement à haute performance énergétique et environnementale. La pose de la première pierre s'est tenue le 3 février, avec Pierre Bédier, président du Département, Cécile Dumoulin, vice-présidente déléguée aux Collèges et au Numérique scolaire, Alexandra Rosetti, Grégory Garestier et Laurence Boularan, conseillers départementaux. Les cours débuteront dans le nouveau collège au printemps 2026.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le Théâtre National fait peau neuve

Depuis début 2024 et 30 ans après sa création, le Théâtre National de Saint-Quentin-en-Yvelines fait sa mue. Après les parties intérieures (petite et grande salles), place à la rénovation du parvis qui va être recouvert d'une aile en aluminium de 55 mètres de long. À terme, le théâtre sera doté de nouveaux espaces conviviaux comme un café-bar et un restaurant. Le Département participe à hauteur de 1,1 M€ pour des travaux estimés à 7,1 M€.



MANTES-LA-JOLIE

Inauguration de la ligne de départ du Tour de France à Mantes-la-Ville



Mardi 4 février, à Mantes-la-Ville, la ligne de départ officielle de la dernière étape du Tour de France a été inaugurée en présence de Pierre Bédier, président du Département. Un événement de taille, suivi de la signature de convention de partenariat entre le Département des Yvelines et Amaury Sport Organisation (A.S.O.), pour un départ de la course Paris-Nice depuis les Yvelines jusqu'en 2029. L'édition 2025 de la Grande Boucle se terminera ainsi par une dernière étape en Île-de-France avec un départ à Mantes-la-Ville, le 27 juillet.



PLAISIR

Inauguration de la Maison de Santé Simone Veil



Aux Clayes-sous-Bois, Pierre Bédier, Joséphine Kollmannsberger et Bertrand Coquard, conseillers départementaux, ont inauguré le 8 mars la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Simone Veil soutenue par le Département à hauteur de 900 000€. Elle dispose d'un plateau technique de pointe (appareils d'échographie et de radiographie et bientôt IRM et scanner). Plusieurs professionnels de santé y sont déjà installés.

POISSY

Inauguration d'un nouveau Centre Technique Municipal (CTM) à Achères

Grâce au soutien financier de 2 M€ du Département, la Ville d'Achères a pu entreprendre un certain nombre de travaux dont la construction d'un tout nouveau CTM. Inauguré fin 2024, ce projet ambitieux de 2 500 m² a été conçu pour répondre aux besoins croissants des services techniques municipaux tout en s'intégrant harmonieusement au quartier de la Petite-Arche.



RAMBOUILLET

L'église de Mittainville prochainement restaurée

L'église Saint-Rémi est un édifice remarquable, datant du Moyen Âge. Elle a besoin d'être restaurée (toiture, maçonnerie et peintures murales). Pour réaliser la première phase du chantier, la commune a obtenu, dans le cadre du dispositif « Restauration des patrimoines historiques 2024-2025 », une subvention du Département à hauteur de 85 000 € (21 % du montant global).



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Inauguration de la crèche Rosa-Bonheur à Bois-d'Arcy

La crèche a été inaugurée le 1^{er} février en présence de Philippe Benassaya, maire de Bois-d'Arcy et conseiller départemental. Dotée de 36 berceaux, elle intègre, entre autres, une salle sensorielle et de motricité. D'un coût global de 3 M€, elle a bénéficié d'une subvention de 1,5 M€ du Département.



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

La ville récompensée par le label Villes et Villages Fleuris

Le 6 décembre, plusieurs communes ont été récompensées pour leur travail à l'occasion de la cérémonie départementale des Villes et Villages Fleuris, en présence de Nicole Bristol,

conseillère départementale. Saint-Germain-en-Laye a reçu le Trophée Yvelinois du jardin partagé. Situé dans un ancien secteur ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité) devenu écoquartier, le jardin en question favorise la mixité sociale et la biodiversité.



SARTROUVILLE

Nouvel équipement sportif au Mesnil-le-Roi

En début d'année, le Département a participé à l'inauguration d'un terrain de tennis couvert dans la commune du Mesnil-le-Roi. Co-financier des travaux, le Département contribue au confort de jeu de 750 adhérents dont une grande partie de jeunes qui pourront pratiquer leur passion en toute saison.



TRAPPES

Le commissariat du futur, c'est maintenant

Lors de sa visite cantonale du côté de Trappes, Pierre Bédier, président du Département, et les conseillers Myriam Aourir et Nicolas Dainville ont pu constater que les travaux d'un commissariat moderne à Élancourt allaient bon train. Et pour cause, son ouverture est prévue pour ce printemps. 300 policiers évolueront dans cet espace innovant de 4 500 m².



VERSAILLES 1

Porte ouverte au Centre Hospitalier

Le 8 mars, Pierre Bédier

a participé à la journée portes ouvertes du Centre Hospitalier de Versailles, CHV, sur le site de l'hôpital André Mignot au Chesnay-Rocquencourt. L'occasion de présenter l'unité mobile de régulation

du SAMU, financée à hauteur de 164 965 € par le Département, et d'organiser une démonstration du robot chirurgical Da Vinci, qui a bénéficié d'une participation de 1 M€.



VERSAILLES 2

Reconstruction du collège Maryse-Bastie

Ce projet ambitieux financé par le Département (44 M€) comprend une refonte complète de l'établissement afin d'offrir à ses occupants un cadre moderne et respectueux de l'environnement. Fin des travaux prévue en juin 2027.





SUR LA ROUTE DU SOLEIL...

Dimanche 9 mars, aux alentours de 11h40, les 154 coureurs cyclistes de la 83^e édition du Paris-Nice ont pris le départ de la première étape au Perray-en-Yvelines. Bien avant la présentation des équipes, de nombreuses activités et animations étaient au rendez-vous pour se mettre dans l'ambiance du deux-roues ! Au moment du baisser de drapeau tant attendu, des centaines de personnes étaient présentes aux abords du parcours pour encourager tous les coureurs internationaux. La deuxième étape du Paris-Nice, quant à elle, a débuté le lendemain dans la ville de Montesson, avant de se diriger vers le Loiret.



Un plan de sobriété volontariste, mis en place dès 2023, pour résister à la crise

À l'instar de tous les Départements, les Yvelines sont pris dans un effet ciseaux « dévastateur » pour les finances publiques locales. Ce phénomène s'amplifie avec un décrochage inquiétant et récurrent entre dépenses, recettes et péréquation (mécanisme de redistribution financière entre collectivités territoriales).



« Si nous n'avions pas fait les efforts nécessaires, nous serions aujourd'hui dans une très grande difficulté », explique Olivier Lebrun, conseiller départemental, lors du débat d'orientation budgétaire du 7 mars 2025.

Depuis 2023, le Département a fait face à un choc financier inédit. La hausse des taux appliquée par les banques centrales pour lutter contre l'inflation a eu pour effet de ralentir très fortement le marché immobilier. Il a été constaté une chute brutale des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux), autrement dit des « frais de notaire » de près de 50 % en 2 ans, soit une baisse de recettes de 201 M€ pour le Département.

De nouvelles contraintes imposées aux collectivités

« Dans ce contexte déjà très tendu, la loi de finances pour 2025, adoptée par le Parlement début février 2025, est venue accentuer encore un peu plus ces difficultés », rappelle Olivier Lebrun.

En effet, la participation attendue des Départements excède leur épargne nette à fin 2024, soit l'épargne qui leur reste après le remboursement de leur dette (148 M€).

Dans les Yvelines comme ailleurs, cette situation est considérée comme particulièrement injuste. Malgré les efforts consentis par le Département pour maintenir la qualité de ses services publics tout en menant un plan d'économie drastique, l'État choisit de ponctionner davantage les ressources de la collectivité, pressurant de manière inédite ses finances (lire l'interview de Pierre Fond page 11).

Un effort de gestion

La contrainte opérée sur les dépenses de fonctionnement devrait faire apparaître un atterrissage à 1 210 M€ en 2024 contre 1 215 M€ en 2023. « Cela signifie que les effets de l'inflation auront été totalement compensés », précise Olivier Lebrun.

« L'épargne brute qui avait été estimée au dernier trimestre 2024 aux alentours de 95 M€ devrait s'établir à 114 M€, soit une correction de près de + 20 M€ grâce aux efforts consentis par la Collectivité. »

Face à un État qui ne compense pas intégralement le coût des prestations sociales correspondant aux compétences transférées, alors même qu'elles augmentent chaque année (RSA-insertion, Enfance, Autonomie), le Département se voit contraint de prendre une décision délicate sur la fiscalité immobilière.

Malgré la gestion extrêmement rigoureuse du Département, la loi de finances 2025 de l'État impose à notre collectivité d'actionner le levier de la fiscalité locale.

Cette hausse fiscale va ainsi couvrir la participation à la réduction du déficit public, elle est liée à l'incapacité de l'État à endosser ses responsabilités financières. Le Département a, lui, en effet bien prévu de continuer à faire diminuer ses dépenses de fonctionnement.

À partir du 1^{er} mai 2025, le taux d'imposition sur les transactions immobilières (frais de notaire) augmentera donc de 0,5 % passant ainsi de 4,5 % à 5 %.

Pour limiter au maximum les effets négatifs de cette mesure sur le territoire, cette hausse ne concernera pas les primo-accédants. Ce recours non souhaité à la fiscalité devrait générer 14 M€, ce qui, en 2025, compensera donc à peine le gel de la TVA (15 M€ de recettes supprimées en 2025).

Le Département des Yvelines a démontré sa résilience face aux crises successives (sanitaire, inflationniste et immobilière). Malgré l'inflation, des mesures imposées par l'État et la non-compensation des dépenses obligatoires, qui ont pesé fortement sur ses grands équilibres, il a su préserver autant que possible ses finances. Les prévisions montrent une importante maîtrise des dépenses qui sont en baisse au regard de 2023, et un endettement contrôlé. Grâce à sa gestion rigoureuse et responsable, le Département des Yvelines est le seul département francilien qui, à fin 2024, a conservé une épargne après avoir remboursé ses emprunts.

« Nous avons résisté au choc car nous avons été radins sur tout pour être généreux sur l'essentiel. Cela va continuer », déclare Pierre Bédier.

Cela a été rendu possible grâce à la mise en place d'un plan de sobriété initié dès le printemps 2023, reposant à la fois sur une réduction des dépenses de fonctionnement, des efforts de gestion et des moyens de fonctionnement de l'administration ainsi que sur le rééchelonnement des investissements, afin de maîtriser le recours à l'emprunt.

Pierre Fond, Vice-président chargé des Finances

« Quels que soient nos efforts, l'État nous ponctionne plus que tout autre département »



Comment expliquez-vous la situation financière inédite dans laquelle se trouve le Département ?

Une injustice profonde est faite au Département des Yvelines. Nous avons la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) par habitant la plus basse de France (20 M€), un impact de la crise immobilière sur nos ressources parmi les plus forts de France et une absence de compensation de charges transférées de l'État (190 M€ rien que pour 2025), tout en demeurant un des principaux contributeurs à la péréquation. Mais la plus grande injustice est que l'aide sous forme de fonds de sauvegarde consentie aux collectivités par la loi de finances n'a aucun impact sur nous. L'État nous considère comme riches, bons gestionnaires, donc refuse tout soutien. On se retrouve donc aujourd'hui avec une triple, voire quadruple peine. On est face à un sujet qui n'est pas seulement conjoncturel. Il est structurel : se pose la question de savoir comment sortir de cette injustice, ce traitement différencié qui est fait entre l'ensemble des départements et collectivités de France et les Yvelines ?

Résultat, on se retrouve avec une hémorragie permanente, constante, croissante qui grève les budgets futurs, quels que soient nos efforts.

Qu'en est-il de l'endettement ?

Nous avons dû augmenter la dette. Mais elle reste à des niveaux relativement bas par rapport à d'autres départements où elle explose. Je ne savais pas qu'un jour j'allais connaître une épargne nette négative dans les Hauts-de-Seine, un des plus riches départements de France ! C'est un choc psychologique. C'est dire la situation dans laquelle l'État a plongé les collectivités territoriales.

Dans les Yvelines, notre endettement est bien sous contrôle parce que 70 % de la dette est à taux fixe, avec des taux bas, des emprunts très sécurisés, et nous avons diversifié le nombre de prêteurs pour ne pas dépendre d'un seul. Il faut cependant rester vigilant, maintenir absolument les économies et la rigueur de gestion. Il faut conserver nos marges de manœuvre financières pour l'avenir et assurer les investissements nécessaires pour notre territoire sans laisser une dette intenable.

Dans la loi de finances, est apparu un nouveau prélèvement, le DILICO (*Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités*). De quoi s'agit-il ? Quel impact sur le Département ?

Pour faire simple, le DILICO, c'est un dispositif de contribution des collectivités à la réduction du déficit des dépenses publiques nationales. Concrètement, pour les Yvelines, c'est une dépense obligatoire supplémentaire à verser à l'État. Pour notre Département, cette contribution représentera à elle seule près de 10 % de l'effort demandé à tous les départements ! De plus, ce dispositif se cumule à toutes les mesures prises par ailleurs par l'État telles que le gel de la TVA. Et je rappelle que le Département a les ressources par habitant les 2^{es} plus basses de France, juste après la Moselle.

Par ailleurs, nous ne sommes qu'en 2025. Que va-t-il se passer après ? Là encore, restons vigilants. Parce que l'on a du mal à comprendre quels sont les mécanismes de remboursement du DILICO : y avons-nous accès ? En totalité ou pas ? La loi de finances est très ambiguë sur le sujet voire contradictoire. Il faut déjà attendre les décrets d'application. Autre raison d'attendre : on nous parle d'effort à faire

pour la défense nationale, mais sans augmenter les impôts, sans toucher au modèle social français et sans faire appel à l'épargne des Français...on entre là dans le domaine de la magie ! On comprend bien qu'il est difficile, impossible de faire face à une telle équation. Être vigilant, c'est aussi s'attendre à de nouvelles ponctions de l'État auprès des collectivités, du type DILICO, mais sous un nouveau nom.

Je rappelle quand même que, pour le DILICO, les Yvelines à elles seules paient plus qu'un bon nombre de régions françaises.

Quelles conséquences pour les communes ?

Les communes sont, elles aussi, touchées par le prélèvement DILICO. Le passage de la loi de finances Barnier à la loi de finances Bayrou en a modifié la donne. En effet, la contribution a été réduite pour les plus grosses communes mais elle est désormais élargie, selon divers critères, à des communes jusqu'alors épargnées. Dans les Yvelines, elles sont quasiment toutes impactées. Certaines vont se tourner vers le Département pour obtenir son soutien. Mais, dans la situation actuelle des finances, cela va être difficile.

En conclusion, nous sommes dans une situation de grande fragilité. Rien ne garantit une amélioration de la situation l'année prochaine. Notre seul levier, seul petit oxygène est l'augmentation des frais de notaire. Ce qui est regrettable, c'est que, si l'État respectait ses engagements, s'il avait compensé les transferts de charges sur le Département, on n'aurait pas eu besoin de les augmenter ni même d'emprunter cette année ! En réalité, l'État nous transfère impôts et déficit.

Les investissements

Malgré le contexte budgétaire, le Département a choisi de faire perdurer ses investissements en faveur de ses publics et sujets prioritaires, notamment l'Éducation, le Handicap et les Mobilités. Zoom sur les projets qui, en 2025, restent au centre des priorités du Département.



Village AgorHa, la Fondation Anne de Gaulle

En France, près d'une personne sur six vit avec un handicap, visible ou invisible. La grande majorité des personnes en situation de handicap vivent chez elles mais certaines nécessitent une prise en charge plus complète au sein d'établissements dédiés. C'est pourquoi le Département a décidé de s'engager financièrement dans le projet de la Fondation Anne de Gaulle. Et c'est le 2 octobre 2023, à Montigny-le-Bretonneux, que la première pierre de ce programme qui tend vers une société 100 % inclusive a été posée.

La Fondation a dévoilé le contour de cette nouvelle ambition territoriale, baptisée « Village AgorHa », qui ouvrira ses portes à l'automne 2025. L'objectif ? Allier habitat selon les parcours de vie, accompagnement inclusif en ville, centre d'expertise d'usage et de ressources et campus de recherche 100 % inclusif. Une nouvelle approche sociétale en faveur de l'inclusion – dont le coût total s'élève à 25 M€ – soutenue et financée à 83 % par le Département des Yvelines. « *Il faut que ce village soit tourné vers la cité et ses habitants, pour que les personnes en situation de handicap ne soient plus jamais en retrait de la vie citoyenne* », avait expliqué Jean Vendroux, président de la Fondation.

Les collèges, une priorité

En 2025, plusieurs établissements sont au cœur des ambitions du Conseil départemental, avec pour objectif une meilleure performance énergétique et environnementale, ainsi qu'un cadre moderne pour les citoyens de demain et leurs professeurs. Cinq collèges sont en reconstruction en site occupé : Maryse-Bastie à Vélizy-Villacoublay (46 M€), La Mare-aux-Saules à Coignières (41 M€), Jean-Zay à Verneuil-sur-Seine (45,5 M€), Albert-Einstein à Magny-les-Hameaux (38,4 M€), la cité scolaire Romain-Rolland à Sartrouville (79,8 M€ dont participation de 34 % de la commune).

D'ici 2027, plusieurs centaines d'élèves et de professeurs évolueront dans un cadre idéal pour un apprentissage de qualité. Enfin, un prochain chantier débutera à l'été 2025 sur la commune d'Épône avec des travaux de reconstruction pour le collège Benjamin Franklin, d'une capacité de 800 élèves.



La Cité scolaire de Sartrouville

Ce projet de campus de grande ampleur est une conception majeure pour le territoire. Le site, qui ouvrira à la fin de l'année 2025 et accueillera à terme 1 200 élèves de la maternelle au collège, conjugera innovation architecturale et respect de l'environnement. « *Grâce à son centre bilingue anglais-français, il répondra aux demandes croissantes de familles d'expatriés qui veulent s'installer dans les Yvelines* », confiait Pierre Fond, maire de Sartrouville et vice-président du Conseil départemental. Le Département des Yvelines s'est engagé à financer 66 % des 80 M€ nécessaires à sa réalisation.

L'établissement sera composé de plusieurs espaces dédiés : amphithéâtre, pôle omnisports, centre de documentation et d'information, accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), pôle linguistique, restaurant scolaire... Il permettra ainsi de répondre à un double objectif, à la fois éducatif pour assurer la réussite scolaire des élèves et territorial en faveur de la mixité sociale.



majeurs en 2025



Le campus de l'Innovation Mines Paris-PSL

La première pierre du futur campus de l'innovation Mines Paris sur le plateau de Versailles-Satory a été posée à l'automne 2022. Un projet immobilier colossal de plus de 13 000 m² dont l'investissement départemental s'élève à 98 M€, soit la totalité du projet. Dès l'automne 2025, le campus accueillera notamment 300 chercheurs, doctorants et étudiants issus de trois laboratoires différents (matériaux innovants, efficacité énergétique, robotique). Au travers de ce projet, les objectifs du Département sont simples : pérenniser la recherche et l'enseignement supérieur dans les Yvelines, renforcer l'attractivité économique de ses territoires et soutenir l'innovation.



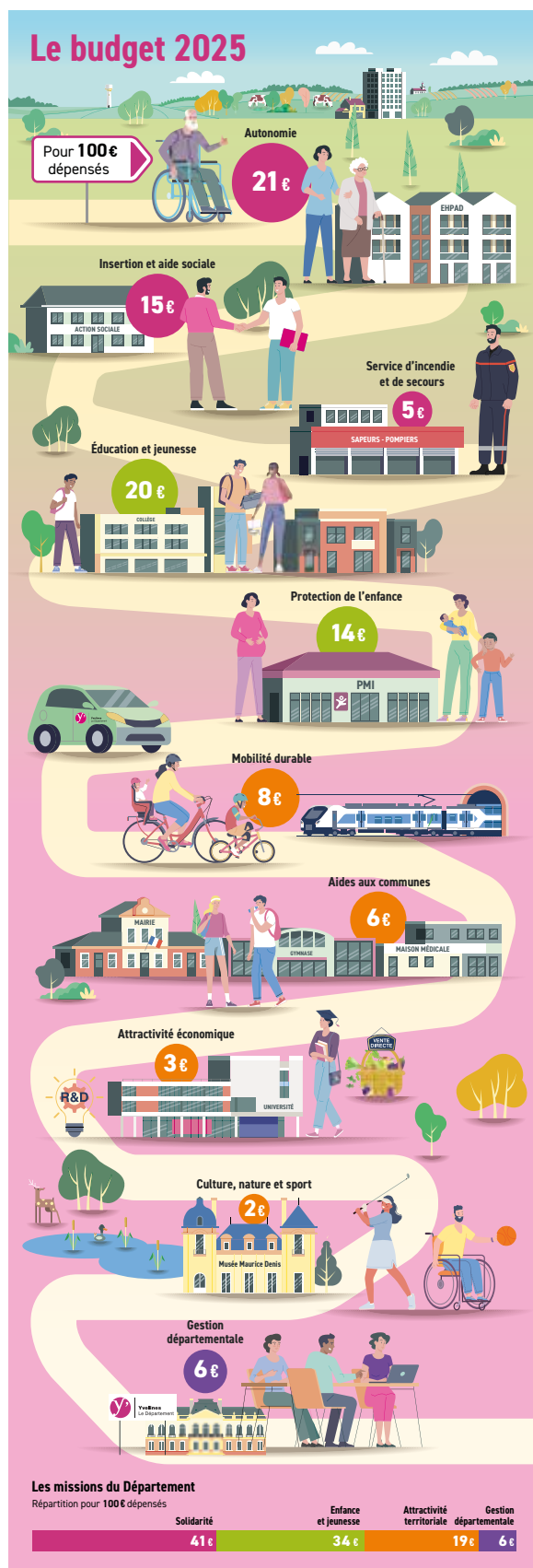
Les mobilités collectives, des projets majeurs

Si les transports ne relèvent pas des compétences des Départements, il est essentiel d'investir dans les mobilités collectives pour désenclaver le territoire et le connecter aux bassins d'emploi. Depuis plusieurs dizaines d'années, de nombreux projets ont été lancés en partenariat avec la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, la SNCF, Grand Paris Express ou la région Île-de-France, dans l'intérêt des Yvelinois : c'est le cas du T13 et son prolongement, avec une nouvelle portion entre Saint-Germain-en-Laye et Achères via Poissy. Une première convention de financement de réalisation des travaux a été votée par le Département en septembre 2024 et la mise en service de cette partie du T13 est espérée à l'horizon 2028-2030.

La ligne 18 du métro, elle aussi, avance à grands pas. Le tunnelier Awa, pour permettre un passage souterrain entre Guyancourt et Versailles Chantiers, a ouvert le chantier l'été dernier pour une durée de trois ans. Cette ligne de métro sera mise en service en 2030 et reliera ainsi Versailles-Satory, Saclay et Orly. Enfin, le projet EOLE. Le prolongement du RER E est très attendu sur le territoire yvelinois. D'ici son arrivée dans la vallée de la Seine en décembre 2026 et à Mantes-la-Jolie à l'horizon 2029, de nombreuses transformations sont réalisées dans les neuf gares desservies par cette ligne (requalification des espaces publics, refonte des quais des bus, création de parkings pour les vélos...). Un projet phare qui, sans l'investissement massif du Département (300 M€), n'aurait pas vu le jour !

► PLUS D'INFOS

Consultez toutes les informations sur le budget 2025, voté le 11 avril dernier, sur budget.yvelines.fr



Un héritage olympique **pour tous**

L'un des objectifs majeurs du Département des Yvelines était de rendre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 accessibles à tous. En tant que collectivité hôte, il a joué un rôle clé dans l'organisation des Jeux, en facilitant, finançant et coordonnant leur mise en place. Aujourd'hui, une grande partie des investissements du Département vous reviennent.



Vue aérienne de la Colline d'Élancourt.

© C. Lanté/SCY

Des investissements durables

Depuis plusieurs années, le Département a investi dans les Jeux. Avec, notamment, la construction du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines (7 500 000 € de contribution). L'aménagement de la Colline d'Élancourt (7 000 000 €), le parcours de l'« Albatros » et la création d'un centre de performance au Golf national de Guyancourt (1 071 609 €) sont également concernés. Le Château de Versailles a bénéficié du réaménagement de l'Allée royale, de la restauration de la grille d'Honneur et du parterre du Midi (5 650 000 €). Le Département a également participé à la démolition du Moulin de Saint-Cyr. À terme, l'aménagement à cet endroit d'un parking

paysager de 150 places facilitera l'accès au domaine du Château et servira aux usagers du tram 13.

Des investissements sur le long terme, cumulés aux rénovations de centres de préparation aux jeux (CPJ) au travers du dispositif départemental « *Rayonnement Olympique des Yvelines* ». Ce dernier permet aux communes d'accélérer la modernisation des différents sites, à l'instar du stade nautique de Mantes-la-Jolie.

Un héritage sportif et écologique

Un an après les Jeux de 2024, l'héritage sportif et environnemental est bien présent dans les Yvelines. À partir du 17 mai prochain, grâce au financement de 7 M€ du Département (la moitié du

montant total des importants travaux de réaménagement), vous pourrez accéder à la Colline d'Élancourt, point culminant de l'Île-de-France et espace sportif ouvert à tous. Ce site renforce l'attractivité du territoire grâce aux pistes olympiques et Héritage ouvertes au public pour le VTT, ainsi qu'aux aménagements pour la marche et les loisirs.

La rénovation des routes utilisées pour les épreuves et le développement des mobilités douces représente, aussi, un héritage majeur. Avec le soutien de l'État et des collectivités, 100 km de pistes cyclables ont été aménagés entre les sites olympiques, sur la RD 912 entre Jouars-Pontchartrain et Plaisir, et sur la RD 7 à Saint-Cyr-l'École.

Le sport, un moteur d'inclusion

En plus de l'héritage durable et matériel, les Jeux participent à rendre le sport accessible à tous. Et c'est là qu'interviennent l'héritage du Département et sa politique sportive. L'objectif est clair : utiliser le sport comme levier social en facilitant son accès aux publics les plus fragiles et en développant le parasport.

À travers son programme « ChampYons », le Département a soutenu des sportifs de haut niveau (Wassila Lkhadiri, Lucie Hautière, Jérémy Rozier ou encore Alex Portal). Dans ce cadre, ils partagent leurs expériences de vie avec nos publics prioritaires (jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), collégiens, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap...).

En janvier dernier, Kristelle Congi, triathlète, et Cécile Saboureau, para-triathlète, ont ainsi rendu visite aux élèves du collège Jean Racine, à Saint-Cyr-l'École. Au programme : animation d'ateliers sur la nutrition, le sport et la marche avec des prothèses. Le tout suivi d'un long échange avec les collégiens, sur leur quotidien de sportives.

Au-delà des sportifs de haut niveau, le programme ChampYons accompagne les clubs, comités sportifs et établissements médico-sociaux dans la diffusion du paraspport et du sport adapté.

Vivre les Jeux grâce au Département

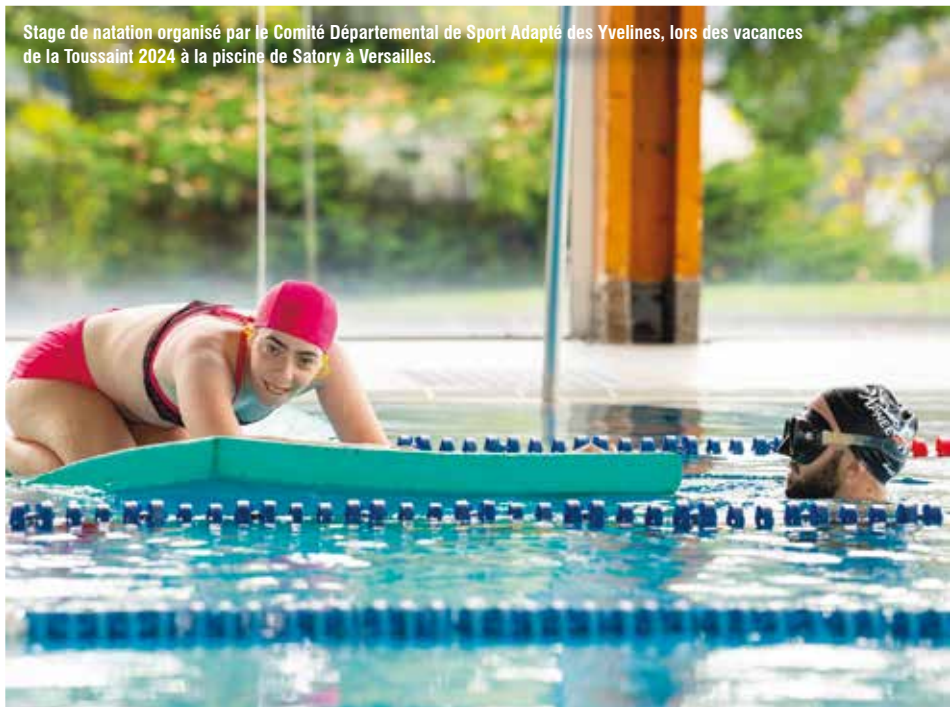
Ces initiatives rappellent les journées « Parascolympiques », lancées en juin 2023 et rebaptisées « Yvelines Paraspport » pour sensibiliser les collégiens au handicap : « *C'est une excellente initiative. Les collégiens sont curieux et heureux d'être là* », nous avait confié la para-cycliste Jeanne Le Pêcheur, lors de la session à Rambouillet, en juin dernier. Et, bonne nouvelle, ces initiatives sont renouvelées en 2025 avec quelques nouveautés au Chesnay-Rocquencourt (lire p.17), à Trappes et à Chevreuse, pour encourager à bâtir plus inclusif.

Pour prolonger l'expérience des Jeux, le Département soutient diverses initiatives. C'est le cas avec la Fédération française de golf et la création de structures « Parakids Golf » pour promouvoir la pratique de ce sport auprès des jeunes en situation de handicap, au Golf Isabella de Plaisir. Enfin, le Département a permis à ses publics prioritaires (jeunes suivis par l'ASE, collégiens, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap...) d'assister aux Jeux en acquérant plus de 6 000 billets.



« **Le Cercle Coubertin nous permet d'échanger, de mutualiser nos expériences et de porter ensemble des initiatives autour des valeurs du sport, du partage et de l'engagement citoyen.** »
– Dominique Bavoil, Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Stage de natation organisé par le Comité Départemental de Sport Adapté des Yvelines, lors des vacances de la Toussaint 2024 à la piscine de Satory à Versailles.



« **Les Jeux Paralympiques ont montré la force, la résilience et l'enthousiasme des personnes portant un handicap. Que ces qualités inspirent nos sociétés locales. Au club Coubertin de les faire partager au plus grand nombre !** »
– Jean-Marie Tétart, Maire d'Houdan

Une dynamique bien engagée

La préparation des Jeux a mis l'accent sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le stade nautique de Mantes-la-Jolie a d'ailleurs été rénové pour l'occasion et une deuxième phase est prévue en septembre 2025. Un nouveau bâtiment sera construit avec vestiaires, espaces de stockage et atelier. Estimé à plus de 4 millions d'euros et financé pour moitié par le Département, ce projet sera achevé fin 2026. Le Département entend prolonger cette dynamique à travers l'héritage des Jeux, faisant ainsi des Yvelines un modèle d'excellence et d'inclusion et de sport pour tous.

SE RÉUNIR POUR L'AVENIR GRÂCE AU CERCLE COUBERTIN

Il y a près d'un an, plusieurs communes yvelinoises ont accueilli le passage de la flamme olympique et paralympique. Aujourd'hui, ces communes ont décidé de se réunir pour réaliser un bilan après le passage des Jeux dans le département et de travailler ensemble pour continuer à faire vivre l'esprit olympique. Quatre thématiques sont travaillées : le bénévolat, la citoyenneté, la féminisation et l'inclusion. L'objectif est de créer un groupe dédié (dans l'idée de l'étendre à d'autres communes), d'élaborer un plan d'action d'ici fin 2025 et de faire perdurer l'esprit olympique sous la forme d'un héritage, avec le Département en tant qu'animateur.

Axsol expert de l'accessibilité

L'entreprise Axsol, fondée par Jean-Paul Mignard, est spécialisée dans la distribution et la fabrication d'équipements d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Elle a été retenue pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour fournir de nombreux sites et gares SNCF.



place une solution, un équipement qui leur soit totalement adapté », explique Jean-Paul Mignard.

« Seulement 1,4 % des clubs sportifs sont accessibles »

En une décennie, l'entreprise est devenue l'opérateur phare de l'accessibilité en France. Alors que la loi Handicap a 20 ans cette année, Jean-Paul Mignard observe qu'il reste encore beaucoup à réaliser dans ce domaine. « Un logement neuf sur dix est accessible, avec la loi Elan. Seulement 1,4 % des clubs sportifs sont accessibles. Il faut en moyenne parcourir 50 km pour accéder à une association sportive inclusive » détaille le fondateur d'Axsol. L'entreprise propose des rampes fixes et amovibles, des chaises d'évacuation pour les ERP (établissements recevant du public) ou lieux de travail, en cas d'incendie ou panne d'ascenseur. Son expertise s'étend également à la mobilité en extérieur, avec des solutions pour les plages, piscines et balnéothérapies. Plus de 800 ERP ont été ainsi rendus accessibles en 2024.

« En France, plus de 800 000 immeubles et plus de 400 000 terrasses et balcons sont encore inaccessibles. » C'est tout l'objet de la levée de fonds en cours pour industrialiser et digitaliser sa production de rampes d'accès en fibre de verre sur mesure. Et permettre ainsi à toute personne âgée ou en situation de handicap d'avoir la même qualité de vie qu'une personne valide.

► axsol.fr

C'est le souvenir de son grand-père hémiparétique, confiné entre sa chambre et son salon, qui a motivé Jean-Paul Mignard à changer de métier. Après des années dans le secteur agroalimentaire, il a ressenti le besoin de contribuer à l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap. Son souhait : rendre le monde plus accessible pour les personnes à mobilité réduite. Il a démarré seul en 2010, dans son garage de Chavenay, avant d'installer Axsol en 2019 à Trappes avec bureaux commerciaux, entrepôt, showroom, ateliers et une quinzaine de salariés.

Dans le hall d'accueil de l'entreprise, sont exposées de belles photos de para-athlètes. Parmi elles, on reconnaît Rémy Boullé, médaillé de bronze en canoë aux Jeux paralympiques

de Tokyo et de Paris. Cet ex-commando para, paraplégique depuis un accident de parachute, est devenu l'ambassadeur d'Axsol qui lui fournit depuis 2016 des fauteuils de douche. L'accessibilité à Disneyland Marne-la-Vallée, dans les gares SNCF, Eurostar, dans de grands concerts et événements, à l'ambassade des États-Unis, au Palais de Tokyo ? C'est Axsol qui a mis en place les équipements sur mesure.

« 800 000 immeubles ne sont toujours pas accessibles »

« Nous sommes le plus gros opérateur dans la location événementielle spécialiste du handicap. Nous parlons des besoins des personnes en situation de handicap pour mettre en

Les collégiens découvrent **le Duo Day Parasport**

La journée « Yvelines Parasport » a pris une nouvelle dimension au Chesnay-Rocquencourt en intégrant, pour la première fois, des jeunes de classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont passés, leur héritage s'ancre de manière durable dans le territoire grâce aux engagements pris par le Département des Yvelines. Pour prolonger cet élan, les équipes départementales ont repensé le programme de sensibilisation au handicap en milieu scolaire. L'ex « Parascolympiques » devient « Yvelines Parasport », avec un accent renforcé sur l'inclusion et la mixité.

Une journée sous le signe du partage

Cette nouvelle formule de découverte et d'initiation au parasport permet à des élèves valides et à des élèves en situation de handicap de pratiquer ensemble des activités sportives.

La première édition 2025 s'est tenue le 14 février, au Chesnay-Rocquencourt, avec des élèves valides de Charles-Péguy et des élèves en situation de handicap scolarisés au collège de l'Agiot à Élancourt.

Au gymnase, l'ambiance était à la complicité et à la découverte. Encadrés par des partenaires engagés, les jeunes ont été accompagnés par deux marraines d'exception : Cécile Saboureau, championne de para-triathlon et finaliste aux Jeux Paralympiques de Paris 2024, et Lucie Hautière, membre de l'équipe de France de para-tennis de table.

Des binômes se révèlent

Des conseillers départementaux, dont Sylvie d'Estève, Richard Delepierre et Olivier de La Faire, étaient également présents pour soutenir ce « Duo Day Parasportif » inédit. « C'est une initiative formidable pour sensibiliser nos jeunes au handicap » se réjouit Sylvie d'Estève.

« L'objectif de cette nouvelle saison est d'aller au-delà de la sensibilisation au handicap des collégiens valides par la pratique du parasport en accueillant des enfants en situation de handicap afin de leur faire découvrir les possibilités parasportives du territoire qui

s'offrent à eux », explique Stéphanie Durand, chargée de projets parasport, sport santé et autonomie au Département des Yvelines.

Mission accomplie : les collégiens d'Élancourt se sont rapidement intégrés aux élèves du Chesnay. La formation des binômes a favorisé l'entraide, la complicité, la confiance en soi et en l'autre, sous la coordination d'Éric Nogaro, professeur d'EPS.

Ce fut une journée bien remplie, de nombreux ateliers attendaient les jeunes : basket fauteuil, hand fauteuil, para-athlétisme, volley assis ou encore boccia, discipline inspirée de la pétanque.

Des ateliers enrichissants pour faire « vivre » le handicap

Le gymnase résonnait des cris d'encouragement et des rires. Le moment fort ? L'essai de prothèses et la prise en main de fauteuils roulants.

Une expérience inoubliable qui va se prolonger : « *Au tout début, ils étaient un peu inquiets. Mais, comme ils ont fait connaissance avec leur binôme une semaine avant le Jour J, les craintes se sont dissipées* », confie Éric Nogaro. Afin de clôturer le parcours Duo Day Parasport, les binômes se sont retrouvés le 29 avril au Golf Isabella dans le cadre de la journée de découverte du golf et du paragolf organisée par la Fédération française de golf.



Revivez cette journée en scannant ce QR code

« J'ai retrouvé le goût d'étudier »

Le dispositif « Mentor & Moi » est un outil très efficace du programme départemental Égalité des chances. Au-delà de l'accompagnement scolaire, il apporte aux jeunes une ouverture culturelle, sociale. Lou passe son Bac cette année. Grâce à Marianne, mentor bénévole du Département depuis la rentrée, la jeune fille envisage plus sereinement les études. Et les tensions à la maison ont disparu.



Pour Sandrine, la maman de Lou, le dispositif Mentor & Moi a permis de dénouer les tensions quotidiennes. « Les devoirs scolaires étaient une vraie source de conflit. Cela a impacté notre relation mère-fille, devenue difficile. Depuis l'arrivée de Marianne, tout va super bien. Et les notes de Lou remontent. »

Marianne est entrée comme bénévole dans le dispositif Mentor & Moi. Chaque semaine, elle rencontre Lou chez elle à Villiers-Saint-Frédéric. Elles font les révisions bien sûr mais pas seulement. « Avec Marianne, je me sens en confiance. Quand il y a des disputes avec maman, je peux lui en parler. Elle écoute bien et m'aide à mieux comprendre les

situations. Je sens que je suis plus détendue. Je reprends aussi confiance en moi dans mes études. Je rêve de devenir avocate. Je crois maintenant que je peux y arriver », explique Lou.

Le mentorat, une vraie plus-value

Depuis que le dispositif a été lancé en 2021 par le Département auprès des jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance, les retombées sont positives. Meilleurs résultats scolaires, confiance en soi, acquisition de nouveaux savoirs, ouverture sur la culture et persévérance. Le mentorat donne aux jeunes les clés de leur ambition.

Pour Marianne, son engagement béné-

vole comme mentor est source d'enrichissement personnel. « Ce temps ensemble est important. La confiance s'est vite installée entre nous. C'est gratifiant de voir que le binôme fonctionne bien, avec des résultats à la clé. Je suis touchée aussi de sa confiance. On passe de beaux moments ensemble. »

► SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR
MENTOR BÉNÉVOLE, ÉCRIVEZ À :
mentoretmoi@yvelines.fr

Scannez ce QR code
pour découvrir
le reportage vidéo



Des agents de la voirie au service des Yvelinois

Chaque jour, des hommes et des femmes veillent sur nos routes. À l'aube ou en pleine nuit, ils travaillent pour assurer la sécurité des usagers et un trafic fluide. Rencontre avec les équipes du Syndicat Mixte Ouvert Seine et Yvelines Voirie (SY Voirie), à Rambouillet.

Avec 1 600 kilomètres de routes départementales et 350 kilomètres de pistes cyclables, le réseau routier des Yvelines est l'un des plus vastes d'Île-de-France. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le SY Voirie pilote cette mission pour les deux Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine et travaille à ouvrir ces prestations aux communes du territoire. « Les communes conservent leur compétence voirie et pourront solliciter le SMO pour des études d'ingénierie sur leurs voies communales, des missions de conduite de travaux, des prestations d'entretien et l'achat de fournitures », précise Richard Delepierre, conseiller départemental et vice-président délégué aux Mobilités et aux Transports.

La création de ce SY Voirie renforce la coopération et la mutualisation des compétences et permet de proposer une expertise technique sur mesure aux communes et aux intercommunalités adhérentes. Sur le terrain, cela se traduit par une surveillance quotidienne, des interventions d'urgence et des chantiers d'aménagement à long terme. Les ingénieurs travaillent aussi sur des missions particulièrement techniques, comme l'explique Céline Maurize, directrice générale du syndicat : « Des équipes spécialisées œuvrent sur la rénovation des ouvrages d'art très sensibles, notamment les ponts permettant la traversée de la Seine, des voies ferrées ou des autoroutes. Ces missions requièrent une grande expertise. » Quel est donc le quotidien de ces professionnels qui veillent sur nos routes ?

Dans les coulisses de la voirie

Nous retrouvons les équipes du Service Territorial Yvelines Rural à Rambouillet. À sa tête, Marie-Laure Coste-Fagart, épaulée par Philippe Pimbel, responsable de

l'unité d'entretien et d'exploitation de Rambouillet. Leurs missions ? Travailler avec les techniciens, responsables de secteur, chefs d'équipe et agents d'exploitation à l'entretien des routes, l'amélioration du réseau, la conservation du patrimoine routier ou encore le contact direct avec l'usager. « Nous gérons tout ce qu'un automobiliste peut rencontrer sur la route : entretien de la chaussée, réparation de glissières de sécurité, fauchage des accotements... », explique Philippe Pimbel. Un quotidien riche et varié. « On ne sait jamais comment la journée va se passer. Il n'y a pas de routine », confie Marie-Laure Coste-Fagart. Si les missions varient, l'objectif reste identique : maintenir les routes en bon état et garantir la sécurité de tous.

Sur le terrain dans le Sud-Yvelines

À bord d'un camion équipé, nous prenons la route avec Mathieu Guyot, chef d'équipe. Premier arrêt sur un chantier de consolidation sur la RD 138 à Saint-Léger-en-Yvelines, en direction de Montfort-l'Amaury. La pluie a fragilisé un talus qui menace de s'effondrer. Un dispositif de feux alternatifs et des panneaux de signalisation ont été mis en place pour sécuriser la zone, tandis que les agents renforcent la structure. « Nous sommes là pour la population. Le service public, c'est notre rôle », indique Mathieu.

Puis, direction Clairefontaine-en-Yvelines, où les agents ont mis en place des panneaux de signalisation. Ici, l'eau s'est accumulée fin janvier, provoquant des inondations sur les voies. « C'est un travail de fourmi. Si l'on n'était pas là, ça se verrait. Si ça ne se voit pas, c'est que notre travail est bien fait », a conclu Philippe Pimbel, lors de notre retour sur site.

Les agents du SY Voirie sont en première ligne pour garantir un réseau routier



fonctionnel. Avec des interventions qui s'adaptent aux besoins du terrain et aux conditions climatiques, ils assurent une mission indispensable pour le département.

250 agents mobilisés au quotidien

1 576 KM de routes départementales dans les Yvelines (dont **1 000 km** hors agglomération)

Près de **25 000** arbres d'alignement

1 077 ouvrages d'art en gestion

12 centres d'exploitation répartis sur les territoires

Près de **800** interventions par an sur le réseau pour accident/fermeture

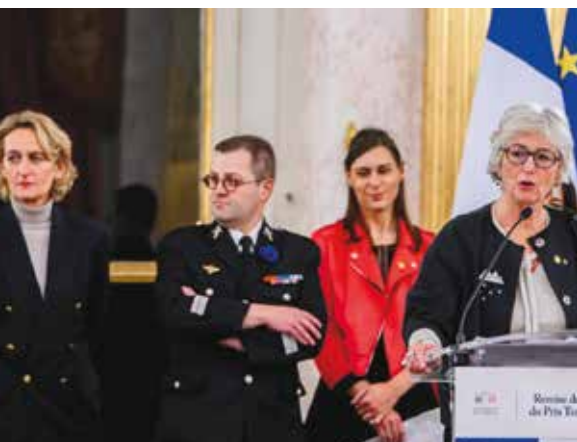
6 M€ de budget d'investissement géré pour les Yvelines



Pour en savoir plus, scannez ce QR code

« Il faut améliorer l'accessibilité pour tous, partout »

Marie-Hélène Aubert, Vice-présidente déléguée à l'Autonomie et la Santé, et Emmanuel Souriau, Directeur de l'Autonomie (DAMDA), font le point sur l'application de la loi Handicap dans les Yvelines.



Marie-Hélène Aubert, vice-présidente déléguée à l'Autonomie et la Santé : "En 20 ans de loi Handicap, on peut mesurer tout le parcours effectué. Il faut poursuivre pour améliorer la qualité de vie des Yvelinois en situation de handicap".

Quel bilan peut-on dresser de l'application de la loi de 2005 dans les Yvelines ?

La loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a marqué une avancée majeure pour les droits des personnes en situation de handicap. Elle instaure le principe de compensation des conséquences du handicap et de l'adaptation de l'environnement de vie des personnes concernées. Autrement dit, il faut travailler à garantir aux personnes en situation de handicap le droit d'aller à l'école, de

disposer d'un logement, d'un emploi, de pouvoir se déplacer, d'accéder à la culture, aux loisirs, au sport ... Si les droits spécifiques accordés par les MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) n'ont cessé de croître, l'accessibilité généralisée que chaque acteur, chaque administration, chaque entreprise doit intégrer dans sa politique peut encore grandement s'améliorer.

Dans les Yvelines, la Direction de l'Autonomie, l'agence AutonomY et leurs partenaires s'organisent pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap en travaillant sur la simplification des démarches, l'évolution de la qualité des réponses dans des délais maîtrisés, l'adaptation de l'offre d'accompagnement par les services ou les établissements médico-sociaux, le développement de l'accès aux activités sportives ou culturelles pour tous.

Les personnes en situation de handicap ont également besoin d'un habitat adapté et sécurisé. Le Département apporte une aide financière conséquente et, depuis 2023, a confié à l'agence AutonomY les missions d'un guichet intégré afin de mieux informer, conseiller et accompagner les personnes vivant avec un handicap dans leurs démarches d'adaptation de leur logement.

en situation de handicap ou non. Ce travail partenarial soutenu permet, en complément de l'offre de droit commun rendue accessible, de mobiliser des réponses spécifiquement développées pour les personnes en situation de handicap. Le dispositif Solymusées facilite par exemple l'accès à la culture. Le Département finance les diagnostics d'accessibilité sur les sites partenaires et propose un programme de formations dédiées à l'accueil des publics aux besoins spécifiques. Pour faciliter la participation aux trails ou aux randonnées organisés dans les Yvelines, nous avons investi dans deux joëlettes que nous mettons à disposition des organisateurs. Un dernier exemple, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le Département a permis à des personnes en situation de handicap de participer à l'expérience : 615 billets distribués, 290 personnes aux projets Olympiade culturelle pour tous, accès aux relais de la flamme olympique et paralympique, et un soutien aux para-athlètes yvelinois ayant fait les

UNE ACTIVITÉ MULTIPLIÉE PAR 4 EN 20 ANS.

En 2023, 92 000 personnes sont reconnues en situation de handicap dans les Yvelines. La MDPH, intégrée au sein de la Direction de l'Autonomie, rend plus de 115 000 décisions par an tous dispositifs confondus. Le budget dédié aux aides individuelles et à leur gestion est de plus de 220 millions d'euros représentant plus de 18 % du budget global du Département.

Peut-on dire que le territoire yvelinois est devenu plus inclusif ? Avez-vous des exemples concrets ?

Le Département des Yvelines a choisi de travailler avec ses partenaires pour que les services publics habituels s'adressent à toutes les personnes,



Joëlette financée par le Département



Emmanuel Souriau,
directeur de l'Autonomie (DAMDA)

Handicap et scolarité, chiffres clés dans les Yvelines



10 000

élèves en situation de handicap
accompagnés dans un parcours
scolaire



159

Unités localisées pour
l'inclusion scolaire (ULIS), et
des professionnels engagés afin
de trouver les solutions les plus
adaptées au besoin de chaque
élève en situation de handicap



7 000

enfants de 0 à 20 ans ont
bénéficié d'une ou de plusieurs
aides MDPH en 2024



Scannez le QR code pour
découvrir les dates qui ont
marqué les 20 premières
années de la loi handicap.

Jeux Paralympiques via ChampYons 2024.

Parmi les projets structurants à venir, on peut citer :

- le Village AgorHa, porté par la Fondation Anne de Gaulle et financé à 83 % par le Département, un lieu de vie et d'accompagnement tout au long de la vie ;
- le soutien accordé aux clubs sportifs yvelinois pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap et encourager la pratique pour tous (au total 230 000 € de subventions accordées en 2024 à des clubs ou à des comités départementaux pour des actions spécifiques handicap, d'aides pour les para-athlètes ou encore de soutien aux clubs pour l'acquisition de matériel sportif adapté).
- le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) généralisé à partir de 2025 : informer, aider, accompagner, mieux se coordonner restent les dénominateurs communs pour le Département, comme pour ses partenaires, afin d'améliorer encore la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005.
- Soutien à l'implantation de l'ISPC, Institut de santé parasport connecté
- Création de l'agence AutonomY pour favoriser le maintien à domicile

L'accessibilité est le levier de l'autonomie : où en est-on dans les Yvelines ?

C'est un enjeu collectif majeur : chaque personne rencontrant des difficultés permanentes ou temporaires devrait évoluer dans un environnement qui prenne en compte ses besoins, lui évitant ainsi de nombreuses démarches complexes et une mise à l'écart de l'offre de service à laquelle chaque citoyen peut prétendre. Au total, 25 maisons France services sont ouvertes dans les Yvelines pour faciliter les démarches administratives de l'ensemble de nos concitoyens. La DAMDA, Direction Autonomie-Maison Départementale de l'Autonomie, par son expérience acquise en matière d'accueil et d'information des publics en situation de

handicap, a contribué à la formation des professionnels d'accueil de ces maisons France services afin qu'ils disposent à la fois des leviers pour accueillir tous les publics et d'informations actualisées pour répondre qualitativement à un premier niveau. Des outils d'interface avec les personnes sourdes et malentendantes, des fiches récapitulatives en « facile à lire et à comprendre » sur les droits des personnes, des guichets accessibles pour les personnes à mobilité réduite sont autant d'exemples de la mise en accessibilité des services publics.

En complément, le Département des Yvelines dispose depuis de nombreuses années de guichets de proximité, les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT), chargés d'informer, d'évaluer et de traiter les demandes spécifiques des personnes et de les accompagner dans leur parcours. Le travail partenarial se poursuit avec l'ensemble des acteurs et les personnes elles-mêmes pour que cette accessibilité se décline avec chacun de nos partenaires. Le cap de l'accès « à tout pour tous », induit par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, est maintenu.

ALLÔ AUTONOMIE, UN NUMÉRO UNIQUE POUR TOUTES VOS QUESTIONS

À destination des seniors, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, Allô Autonomie vous permet d'obtenir des informations sur l'ensemble des dispositifs du Département. Véritables professionnels de l'accueil, les téléconseillers Allô Autonomie sont formés à l'orientation des publics seniors ou en situation de handicap. En 2024, les 15 agents de la plateforme ont traité 135 600 appels. Ils répondent également aux demandes reçues via l'adresse autonomie78@yvelines.fr, ce qui représente environ 200 mails par jour.

► VOUS AVEZ BESOIN DE CONTACTER LA MDPH :

Tél. : 0801 801100

Courriel : autonomie78@yvelines.fr

site : mdphenligne.cnsa.fr

Pour trouver le PAT le plus proche
de chez vous : www.yvelines.fr/pat

Les Yvelines face aux défis des inondations

Fin janvier, au Perray-en-Yvelines, le Département et la Préfecture ont officiellement ouvert les Assises départementales de l'eau dans l'objectif de collaborer avec les communes. Après les importantes inondations qui ont touché le territoire à l'automne 2024, une action s'impose.

Avec près de 150 participants, dont de nombreux maires du sud des Yvelines, les Assises de l'eau s'inscrivent dans une démarche urgente pour répondre aux inondations d'octobre 2024, qui ont mis en lumière les vulnérabilités du territoire face au ruissellement. Le Département a décidé d'agir en collaboration avec l'État dans l'objectif de mieux gérer le ruissellement et de limiter les dégâts qu'il provoque.

Dès décembre 2024, toutes les parties prenantes – élus locaux, syndicats de rivières, agriculteurs, entreprises et services de l'État – ont commencé à travailler ensemble, en amont des Assises départementales de l'eau, dont le lancement était organisé le 27 janvier au Perray-en-Yvelines. L'événement a réuni de nombreux acteurs et élus locaux, parmi lesquels Pierre Bédier, président du Département, Geoffroy Bax de Keating, conseiller départemental, et le préfet des Yvelines, Frédéric Rose. *« Il y a la nécessité aujourd'hui de mettre les acteurs tous autour de la table pour trouver des financements ainsi que des solutions à la fois concrètes, mais surtout rapides »* a déclaré Geoffroy Bax de Keating.

RETOUR SUR LES PREMIERS ATELIERS

Les premiers ateliers des Assises départementales de l'eau ont permis d'échanger sur le terrain avec l'ensemble des parties prenantes locales, pour comprendre le phénomène et définir des pistes d'action. La phase 2, en avril et mai, permettra d'approfondir les solutions envisagées et de réaliser des études hydrologiques complémentaires. En phase 3, l'équipe sélectionnera le programme le plus adapté.



Inondations en octobre 2024 sur la commune de Prunay-en-Yvelines

© SDIS78

Développer la résilience de notre territoire

Les interventions lors de cette soirée ont permis d'établir un premier diagnostic. Le colonel Frédéric Lelièvre, du SDIS, a présenté des images des inondations, illustrant l'ampleur des défis à relever. L'Institut Paris Région a analysé l'impact du ruissellement dans la région, tandis qu'Anne-Florie Coron, directrice de la Direction départementale des Territoires, a évoqué la complexité de sa gouvernance.

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse a exposé plusieurs solutions, allant de la restauration des zones humides à la plantation de haies, pour limiter l'érosion des sols. Enfin, Carine Bryselbout, Directrice générale de Seine et Yvelines Environnement, a détaillé la méthodologie des Assises et la mobilisation prévue au premier semestre 2025 : *« Nous allons rentrer dans une période d'approfondissement avec des ateliers pilotes pour rassembler les acteurs,*

qualifier des solutions et des financeurs », a-t-elle conclu.

Au travers de ces Assises, le Département souhaite accompagner les maires et les syndicats locaux dans la recherche de fonds et la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, à la fois victimes et apporteurs de solutions. L'opérateur Seine et Yvelines Environnement est mandaté pour animer cet exercice.

L'eau, un enjeu pour tous

Désormais, un défi attend les élus locaux : sensibiliser la population au risque croissant des inondations et du ruissellement et engager les mesures de prévention et d'adaptation, qu'elles soient individuelles ou collectives, pour en limiter les conséquences. *« Cherchons des solutions ensemble et nous allons les trouver. Je suis très optimiste »*, a conclu Pierre Bédier. La clôture des Assises, prévue pour l'été 2025, permettra de synthétiser les options adaptées pour chacun des 5 bassins-versants étudiés et leurs financements possibles.

Entretien avec Jeanne Touzelet, meilleure bergère de France

Le Salon International de l'Agriculture a une nouvelle fois été l'occasion de témoigner du dynamisme de la filière agricole yvelinoise, notamment grâce à Jeanne Touzelet, une étudiante de la Bergerie Nationale de Rambouillet qui a obtenu le titre de meilleure bergère de France.



© INTERBEV ÎLE-DE-FRANCE

Qu'est-ce que les Ovinpiades ?

C'est une compétition entre élèves d'établissements agricoles âgés de 16 à 24 ans, autour du mouton. Elle rassemble 800 élèves, d'abord au sein de finales régionales puis lors de la finale nationale au Salon International de l'Agriculture. 40 finalistes se départagent au terme de huit épreuves théoriques et pratiques telles qu'apprécier la santé d'une brebis, évaluer l'état corporel d'un mouton ou un quiz.

UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

Depuis sa création au XVIII^e siècle, la Bergerie nationale de Rambouillet mène des missions d'expérimentation et de formation dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, dans le respect des hommes, des animaux, des sols et de la biodiversité. Elle abrite un pôle formation complet : licence, BTS, BP, CAP, formations. Des missions pour lesquelles le Département peut lui venir en soutien.

Était-ce l'objectif de l'emporter ?

Pas vraiment. J'y suis allée sans stress avec l'expérience acquise l'année dernière lorsque j'avais raté de peu la qualification pour la finale. J'ai quand même préparé cela avec le soutien de mon école, notamment durant les week-ends pour m'entraîner avec les moutons. Finalement, tout s'est bien passé.

Quel regard la jeunesse porte-t-elle sur le monde agricole ?

Nous savons que le secteur n'est pas en très bonne santé mais le métier d'agriculteur fait encore rêver des jeunes. Et heureusement d'ailleurs car cette filière souffre du vieillissement des actifs donc c'est à nous, la nouvelle génération, de faire en sorte que la relève soit assurée, qu'une alimentation locale et saine perdure. Si des jeunes Yvelinois et Yvelinoises ont l'envie de se diriger vers ce secteur, je ne peux que leur conseiller de foncer.

➤ PLUS D'INFOS

Pour en savoir plus sur Jeanne, retrouvez son interview sur Yvelines-infos.fr



Salon International de l'Agriculture : les producteurs yvelinois à l'honneur

L'édition 2025 du Salon de l'Agriculture a été un succès pour les organisateurs (plus de 600 000 visiteurs) et pour le Département qui a pu compter sur la présence de 13 exposants locaux. Dans une ambiance chaleureuse, de nombreuses personnes se sont arrêtées sur le stand, curieuses d'en apprendre plus sur l'agriculture yvelinoise et les produits locaux. 3 000 photos souvenirs ont été réalisées !

Découvrez les agriculteurs médaillés de l'édition 2025

➤ www.yvelines.fr/sia-medailles

« Le Salon est l'occasion de voir à quel point l'agriculture est innovante, et nos agriculteurs entrepreneurs. Il est indispensable de soutenir nos filières, et c'est ce que nous faisons au Département. Bœuf, yaourts, salades, huile, lentilles... ce sont désormais 30 % de produits locaux qui sont proposés dans les cantines de nos collèges ! »

Pauline WINOCOUR-LEFÈVRE, déléguée à la Ruralité, l'Agriculture, l'Alimentation et les Circuits courts



« Les mots sont une arme »

Des collégiens ont parcouru des sites yvelinois emblématiques de la Résistance et de la création de l'Europe. Grâce au programme « CitoYens ! » élaboré par le Département, ils ont créé des affiches, analysé des slogans et des discours marquants de l'histoire de France.

Au pavillon présidentiel de Marly, entièrement restauré par le Département des Yvelines, des collégiens d'Achères mènent une enquête avec le jeu pédagogique « Honneur et patrie » imaginé par la Fondation Charles de Gaulle. Ils ont trente minutes pour découvrir la « taupe » du réseau de résistance travaillant pour les occupants parmi une liste de suspects.

et ont parlé des grandes figures de l'époque, dont celle du général de Gaulle qui a vécu au pavillon présidentiel. Quelques heures avant cette étape dans le parcours « De la Résistance à l'Europe », la classe a découvert les Archives départementales et a « planché », entre autres, sur des documents de propagande de l'époque. « *C'était super intéressant et le rythme parfait pour garder l'attention des élèves* », se réjouit un des professeurs.

tiques et sur l'analyse des mots.

« *C'est vrai que les mots sont une arme. Autrefois mais aussi aujourd'hui. Les réseaux sociaux sont un peu les affiches de notre époque. Les mots peuvent rassembler, blesser, harceler, faire plaisir... j'ai vraiment aimé les explications de la médiatrice. Et toutes ces visites, c'est concret, ça nous parle* », explique Marie, élève du collège Pierre-de-Coubertin à Chevreuse.



Le jeu, inspiré du « Cluedo », a rencontré un vif succès. « *Pour apprendre, c'est mieux qu'avec un livre* », sourit un collégien. Des conférencières ont ensuite raconté la France libre, la Résistance

Des jeunes motivés

Le parcours « De la Résistance à l'Europe » passe également par deux sites yvelinois très emblématiques : la maison de Jean Monnet, fondateur de l'Europe, et la maison où vécurent les résistants et poètes Aragon et Elsa Triolet. Autour de la vie engagée de ce couple illustre, les élèves ont été amenés à créer des affiches sur un sujet qui leur tenait à cœur. « Stop à la guerre », « Animaux en danger », « Stop Twitter », « Paix dans le monde » sont les sujets qu'ils ont choisis. Un collégien a même rédigé son affiche en vers, inspiré par les lieux, nous dit-il. Cet atelier a été riche en échanges cri-

« J'encourage les jeunes à être appliqués et impliqués, à acquérir les compétences nécessaires pour être des citoyens éclairés. »

Cécile Dumoulin, Vice-présidente déléguée aux collèges et au numérique scolaire

La Maison de Berthe Morisot

vous ouvre ses portes à Bougival

En décembre, la ville de Bougival a inauguré la Maison Berthe Morisot, un espace muséal consacré à l'artiste peintre du XIX^e siècle. Un lieu rempli d'histoire qui voit le jour dans la maison qu'elle occupait avec son mari Eugène Manet.



© Nicolas Dubois

Les Yvelines s'illustrent, depuis plusieurs années, par la densité de l'offre culturelle et patrimoniale et par tous les lieux de mémoire liés aux personnalités qui ont vécu sur le territoire. L'offre continue de s'étoffer et de nouveaux lieux culturels yvelinois ouvrent leurs portes, souvent soutenus par le Département.

pressionniste, Berthe Morisot a tissé des liens avec la commune de Bougival. De 1881 à 1884, elle y loue une maison bourgeoise du XIX^e siècle avec son époux et sa fille Julie et y peint une quarantaine de ses œuvres.

Un lieu de mémoire unique

Grâce à une expérience sonore, une luminosité éclatante et des décors flamboyants neufs, plongez au cœur de la Maison de Berthe Morisot : déambulez dans son atelier, la chambre de sa fille, en passant par la salle à manger reconstituée. Vous pourrez également découvrir une exposition unique, célébrant deux thèmes chers à l'artiste : les enfants et la nature.

Intitulée « *Impressions écossaises, Enfance et Nature, le Chemin de Glasgow à Bougival* », l'exposition et sa scénographie immersive, présente tout au long du parcours, vous permettent de vous imprégner de l'atmosphère du lieu et de découvrir des reproductions d'œuvres emblématiques de Berthe Morisot.

Ce nouvel espace culturel, considéré comme un lieu de mémoire et d'interprétation, est entièrement dédié à l'artiste peintre. Une ouverture qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement patrimonial, culturel et touristique de Bougival.

Le Département, un soutien pour Bougival

La Maison Berthe Morisot a bénéficié d'un soutien financier du Département dans le cadre d'un Contrat de Proximité



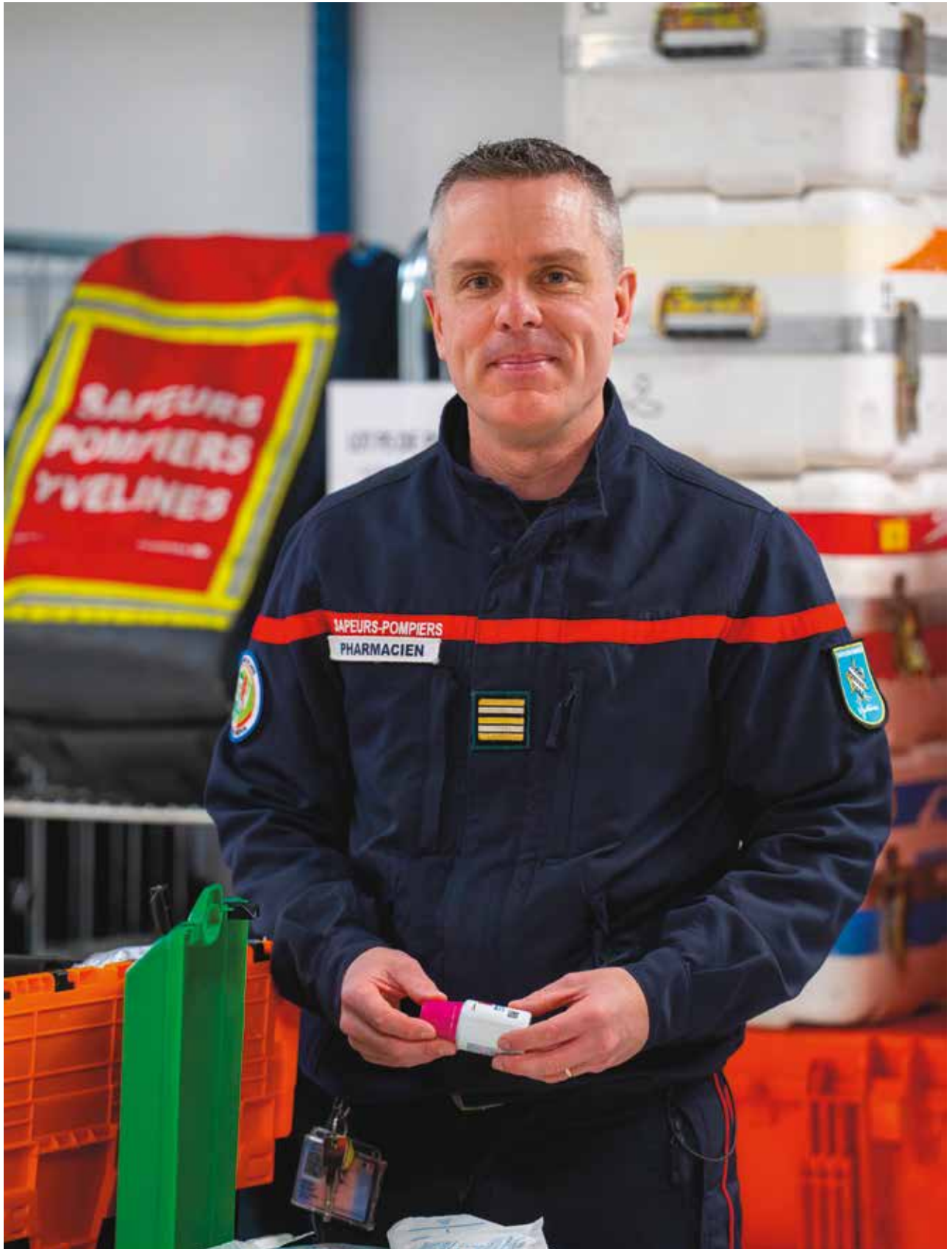
Yvelines + adopté lors de l'Assemblée départementale du 11 décembre 2020, dont le coût initial s'élevait à plus de 2 M€. Le montant de la subvention votée, lui, est de 820 000 €.

Berthe Morisot, une artiste clé de l'impressionnisme

La Maison Berthe Morisot, à Bougival, accueille ses premiers visiteurs depuis cet hiver. Inaugurée le 16 décembre, cette demeure vous invite à plonger dans la vie et l'œuvre de l'artiste à travers un parcours sensible et immersif. Figure de proue du mouvement im-



Pour plus d'informations sur cet espace muséal, scannez ce QR code



Vivien Veyrat, pharmacien et sapeur-pompier yvelinois

Après le passage du cyclone Chido, le 14 décembre 2024, douze sapeurs-pompiers yvelinois ont participé aux opérations d'urgence sur l'archipel dévasté de Mayotte. Parmi eux, le lieutenant-colonel Vivien Veyrat, chef du groupement Pharmacie du SDIS 78.

Dans la grande caserne de Trappes où nous rencontrons Vivien Veyrat, l'activité bat son plein. Un contingent part le soir même à La Réunion frappée par le cyclone Garance. Quelques semaines auparavant, les hommes et les femmes du SDIS78 s'envolaient au secours des Mahorais.

Le lieutenant-colonel Veyrat ne repart pas mais coordonne toute la partie médicaments. Pharmacien de profession, après être passé par l'enseignement et le travail dans une officine, il a rejoint le corps des sapeurs-pompiers pour travailler notamment sur les risques chimiques qui le passionnent.

Après son expérience à Mayotte, il peut ajouter une ligne sur son CV : « pilotage efficient d'opérations extérieures d'ampleur inédite ».

Mise en place d'une « pharmacie projetable » à Mayotte

Avec la commandante Émilie Baissières, pharmacienne au SDIS78, il a mis en place à Mayotte une plateforme logistique et pharmaceutique exceptionnelle. « Au départ, nous avions pour mission d'approvisionner une centaine de personnes de la colonne de renfort d'Île-de-France. Nous avons créé une pharmacie centrale et réussi à gérer une logistique très lourde. Très vite, notre mission s'est élargie au soutien des hôpitaux de campagne et de tous les acteurs de la sécurité civile engagés dans le sauvetage de l'archipel, soit plus de 1 000 personnes ! »

Un engagement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 qui a pris une tournure nouvelle avec les opérations « aller vers les bidonvilles ». « En matière de sauvetage, la situation à Mayotte était inédite. Beaucoup d'habitants des bidonvilles n'osaient pas se rendre

« En matière de secours, il y a un avant et un après Mayotte »

dans les postes médicaux avancés installés dans divers lieux de l'île pour se faire soigner. Nous avons donc développé des opérations "aller vers", ce qui nous a permis d'approcher plus de 30 000 personnes. »

L'efficacité des pharmaciens du SDIS78 a été tellement saluée par le ministère de l'Intérieur que, une fois rentrés de Mayotte, Vivien et Émilie ont été à nouveau sollicités pour faire acheminer du matériel pharmaceutique sur l'archipel.



À la demande du Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC), le SDIS des Yvelines a envoyé deux pharmaciens de sapeurs-pompiers en renfort à Mayotte. Le pharmacien lieutenant-colonel Vivien Veyrat et la pharmacienne commandante Émilie Baissières

Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles qui animent le territoire. À vos agendas !

4 WEEK-ENDS DE MAI À SEPTEMBRE -

CHÂTEAU DE LA MADELEINE, CHEVREUSE

LES RENDEZ-VOUS DE LA MADELEINE

Les « Rendez-vous de la Madeleine » reviennent pour une troisième édition. Cet été, le Département ravive l'atmosphère médiévale de cette forteresse du XI^e siècle. Spectacles, animations et reconstitutions historiques sont au programme.

► www.destination-yvelines.fr

LE DERNIER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS -

CHÂTEAU DE MONTE CRISTO AU PORT-MARLY

VISITES THÉÂTRALISÉES AU CHÂTEAU DE MONTE CRISTO

Des comédiens costumés vous plongent dans l'univers d'Alexandre Dumas. Des personnages fictifs issus de ses œuvres rencontrent des figures de sa vie, expliquant la vie au château à l'époque de l'écrivain.

► www.chateau-monte-cristo.com

LE 17 MAI - MUSÉE DÉPARTEMENTAL

MAURICE DENIS

NUIT DES MUSÉES

Le musée sera ouvert gratuitement de 19h à 22h30. Du chant lyrique accompagné au piano animera à intervalles réguliers votre visite. La soirée se conclura par une pièce de théâtre de Roland Dubillard au cœur de la roseraie. Plusieurs ateliers de pratiques artistiques seront également proposés aux enfants.

► musee-mauricedenis.fr

LES 17 MAI ET 21 JUIN 2025 -

MAISONS-LAFFITTE

VISITE DU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE CHEVAUX DE COURSE

Le centre d'entraînement de Maisons-Laffitte accueille chaque matin plusieurs centaines de pur-sang sous l'œil attentif de leurs entraîneurs. L'Office de Tourisme de Maisons-Laffitte propose des visites guidées pour découvrir ce site habituellement réservé aux professionnels.

► www.tourisme-maisonslaffitte.fr

18 MAI 2025 - AÉRODROME DES MUREAUX -

VERNEUIL-SUR-SEINE

FÊTE DE L'AIR

Une journée spectaculaire placée sous le signe de l'aviation, rythmée par des démonstrations aériennes et diverses animations.

► www.lesmureaux.fr

18 MAI 2025 - JAMBVILLE

RAND'AUX VILLAGES

La Fédération Française de Randonnée des Yvelines propose plusieurs circuits de randonnée au départ de Jambville, adaptés à différents niveaux de difficulté et de distance. Un village d'animation sera installé au point de départ et la journée se clôturera en musique avec un concert de l'Orchestre de l'Alliance.

► www.randonnee78.fr

31 MAI 2025 - CHAMBOURCY

SÉANCE DE YOGA AU DÉSERT DE RETZ

Une parenthèse de bien-être dans le cadre exceptionnel du Désert de Retz : une séance de yoga pour profiter d'un moment de détente et de sérénité, en pleine nature.

► www.seine-saintgermain.fr

YVELINES MARCHÉS DES PRODUCTEURS

100 % LOCAL ET CONVIVIAL

À l'initiative du Département, des marchés de producteurs seront organisés dans 5 villes des Yvelines : La Celle-Bordes (17 mai), Meulan-en-Yvelines (24 mai), Neauphle-le-Château (14 juin), Bréval (21 juin) et Achères (28 juin). Sur place : des producteurs locaux, des animations et de quoi vous restaurer. Une belle occasion pour découvrir les produits yvelinois.



TOUTE L'ANNÉE - DANS LES ESPACES

NATURELS SENSIBLES DES YVELINES

SORTIES NATURE (GRATUIT)

Le Département des Yvelines propose son programme 2025 des Sorties Nature pour découvrir les Espaces Naturels Sensibles et le Parc du Peuple de l'herbe en toutes saisons. Du printemps à l'automne, explorez la richesse du patrimoine naturel, de la forêt de nuit à l'observation des rapaces et des amphibiens.



► www.destination-yvelines.fr

JUIN 2025 - VERSAILLES

LE MOIS MOLIERE

Créé en 1995, le Mois Molière est devenu un rendez-vous incontournable au fil du temps. Ce festival regroupe théâtre amateur et professionnel, cirque, danse, musique, conférences et bien plus encore !

► www.moismoliere.com

28 ET 29 JUIN 2025 - STADE

PORCHEFONTAINE, VERSAILLES

TOURNOIS 7 DE CŒUR

Le Tournoi 7 de Cœur réunit sport et solidarité lors d'un grand tournoi de rugby à 7 caritatif. Les équipes s'affronteront pour collecter des fonds au profit des associations partenaires. Au programme : compétitions et convivialité. !

► tournoi7decœur.com



Nouveauté : Yvelines Théâtre s'invite chez vous !

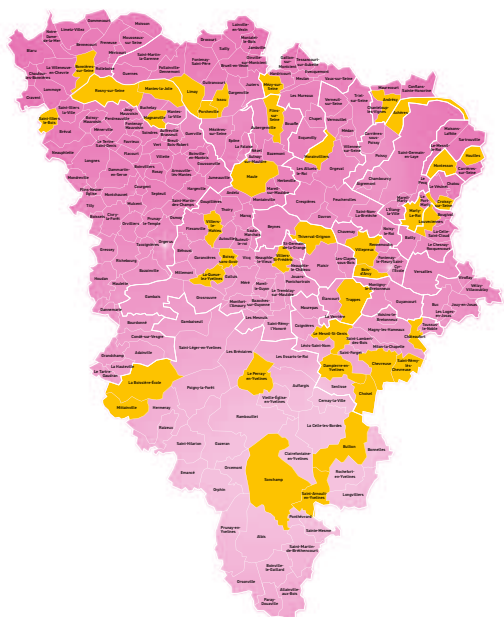
« Nous voulons de la vie au théâtre, et du théâtre dans la vie », disait Jules Renard, dans son journal intime. Après le succès des Yvelines font leur cinéma, le Département soutient l'art vivant en lançant un nouveau festival, populaire itinérant, gratuit pour le public et les communes : « Yvelines Théâtre ».

Près de 40 représentations

Dès le 23 mai 2025 et jusqu'au 4 juillet, 10 compagnies et spectacles déambuleront sur notre territoire, au cœur de villes et villages – dont certains sont éloignés de l'offre culturelle – pour proposer 38 représentations au public. Pour célébrer comme il se doit ce festival inédit, une inauguration officielle aura lieu le vendredi 23 mai à Villepreux.

► PLUS D'INFOS

www.destination-yvelines.fr/yvelines-theatre



Communes sélectionnées

VILLEPREUX

VENDREDI 23 MAI
Villepreux
L'Accompagnie –
On purge bébé

CHATEAUFORT

SAMEDI 31 MAI
Chevreuse
Les Mauvais Élèves
– Les grands rôles

CHOISEL

DIMANCHE 1^{ER} JUIN
Choisel
Duo Soma –
La Montgolfière

CHATEAUFORT

MARDI 3 JUIN
Châteaufort
Le Klou –
Les Acharnistes

COISSY-SUR-SEINE

MERCREDI 4 JUIN
Croissy-sur-Seine
Princesse
Moustache –
Reine des neiges

LOUVECIENNES

MERCREDI 4 JUIN
Louveciennes
Les Miracles –
Abricadébara

MONTesson

MERCREDI 4 JUIN
Montesson
Pixom – Le temps
des humains

VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC

MERCREDI 4 JUIN
Villiers-Saint-Frédéric
Hortus – La plante
magique du
Pr Hortus

MANTES-LA-JOLIE

VENDREDI 6 JUIN
Mantes-la-Jolie
Princesse
Moustache –
Reine des neiges

MAULE

SAMEDI 7 JUIN
Maule
Duo Soma –
La Montgolfière

SAINT-ILLIERS-LE-BOIS

SAMEDI 7 JUIN
Saint-Illiers-le-Bois
Freikopf –
Espresso Variété

MAGNANVILLE

MARDI 10 JUIN
Magnanville
Pixom – Le temps
des humains

ISSOU

MERCREDI 11 JUIN
Issou
Les Miracles –
Abricadébara

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

MERCREDI 11 JUIN
Saint-Arnoult-en-Yvelines
Freikopf –
Espresso Variété

DAMPPIERRE-EN-YVELINES

SAMEDI 14 JUIN
Dampierre-en-Yvelines
Freikopf –
Espresso Variété

LA QUEUE-LES-YVELINES

SAMEDI 14 JUIN
(date à confirmer)
La Queue-les-Yvelines
In Cauda – Là, c'est
la place du titre

MITTAINVILLE

SAMEDI 14 JUIN
Mittainville
Hortus – La plante
magique du
Pr Hortus

THIVerval-GRIGNON

SAMEDI 14 JUIN
Thiverval-Grignon
Duo Soma –
La Montgolfière

MARLY-LE-ROI

DIMANCHE 15 JUIN
Marly-le-Roi
Freikopf –
Espresso Variété

TRAPPES

DIMANCHE 15 JUIN
Trappes
Le Klou –
Les Acharnistes

MÉZYSUR-SEINE

MARDI 17 JUIN
Mézy-sur-Seine
Duo Soma – La
Montgolfière

FLINS-SUR-SEINE

MARDI 17 JUIN
Flins-sur-Seine
L'Accompagnie –
On purge bébé

LIMAY

MERCREDI 18 JUIN
Limay
Pixom – Le temps
des humains

PORCHEVILLE

MERCREDI 18 JUIN
Porcheville
Les Miracles –
Abricadébara

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

MERCREDI 18 JUIN
Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Princesse
Moustache –
Reine des neiges

LA BOISSIÈRE-ÉCOLE

VENDREDI 20 JUIN
La Boissière-École
Duo Soma –
La Montgolfière

CHEVREUSE

VENDREDI 20 JUIN
Chevreuse
Pixom – Le temps
des humains

BULLION

DIMANCHE 22 JUIN
Bullion
Freikopf –
Espresso Variété

LE PERRAY-EN-YVELINES

LUNDI 23 JUIN
Le Perray-en-Yvelines
Pixom – Le temps
des humains

ACHÈRES

MERCREDI 25 JUIN
Achères
Hortus – La plante
magique du
Pr Hortus

BONNIÈRES-SUR-SEINE

MERCREDI 25 JUIN
Bonnières-sur-Seine
Les Miracles –
Abricadébara

ROSNY-SUR-SEINE

MERCREDI 25 JUIN
Rosny-sur-Seine
In Cauda – Là, c'est
la place du titre

LE MESNIL-SAINT-DENIS

VENDREDI 27 JUIN
Le Mesnil-Saint-Denis
Princesse
Moustache –
Reine des neiges

BOISSY-SANS-AVOIR

SAMEDI 28 JUIN
Boissy-sans-Avoir
Duo Soma –
La Montgolfière

SONCHAMP

SAMEDI 28 JUIN
Sonchamp
Freikopf –
Espresso Variété

VILLIERS-LE-MAHIEU

SAMEDI 28 JUIN
Villiers-le-Mahieu
In Cauda – Là, c'est
la place du titre

ANDRÉSY

DIMANCHE 29 JUIN
Andrézy
Les Miracles –
Abricadébara

BOIS-D'ARCY

VENDREDI 4 JUILLET
Bois-d'Arcy
Les Miracles –
Abricadébara

Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **WINOCOUR-LEFÈVRE**
Vice-présidente déléguée
à la Ruralité, à l'Agriculture,
à l'Alimentation et aux Circuits courts
pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Raphaël **NIVOIT**
rnivoit@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **JEAN**
jjean@yvelines.fr



Patrick **STEFANINI**
pstefanini@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Stéphanie **THIEYRE**
sthieyre@yvelines.fr



Cédric **PEMBA-MARINE**
cpembamarine@yvelines.fr

4 CANTON DE CONFLANS-SAINT-HONORINE



Catherine **ARENOU**
Vice-présidente
déléguée à l'Insertion
et à la Rénovation urbaine
carenou@yvelines.fr



Laurent **BROSSE**
lbrosse@yvelines.fr

5 CANTON DE HOUILLES



Nicole **BRISTOL**
Vice-présidente déléguée
à la Biodiversité, au Climat
et au Développement durable
nbristol@yvelines.fr



Julien **CHAMBON**
jchambon@yvelines.fr

6 CANTON DE LIMAY



Cécile **DUMOULIN**
Vice-présidente
déléguée aux Collèges
et au Numérique scolaire
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **MULLER**
gmuller@yvelines.fr

7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Nathalie **PEREIRA**
npereira@yvelines.fr



Pierre **BÉDIER**
Président
du Conseil départemental
pbédier@yvelines.fr

8 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **ROSETTI**
arosetti@yvelines.fr



Grégory **GARESTIER**
ggarestier@yvelines.fr

9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Laurence **BOULARAN**
lboularan@yvelines.fr



Lorrain **MERCKAERT**
lmerckaert@yvelines.fr

10 CANTON DE PLAISIR



Joséphine
KOLLMANNSSBERGER
Vice-présidente déléguée
à la Culture et au Tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **COQUARD**
bcoquard@yvelines.fr

11 CANTON DE POISSY



Suzanne **JAUNET**
sjaunet@yvelines.fr



Karl **OLIVE**
kolive@yvelines.fr

12 CANTON DE RAMBOUILLET



Clarisse **DEMONT**
cdemont@yvelines.fr



Geoffroy **BAX de KEATING**
Vice-président délégué
à la Protection de l'enfance
gbaxdekeating@yvelines.fr

13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Sonia **BRAU**
sbrau@yvelines.fr



Philippe **BENASSAYA**
Vice-président du Conseil
départemental délégué à la
Communication et au Porte-parolat
pbenassaya@yvelines.fr

14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Gwendoline **DESFORGES**
gdesforges@yvelines.fr



Arnaud **PÉRICARD**
arnaudpericard@yvelines.fr

15 CANTON DE SARTROUVILLE



Ingrid **COUTANT**
icoutant@yvelines.fr



Pierre **FOND**
1^{er} Vice-président délégué
à l'Intercommunalité, à l'Europe
et à la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr



16 CANTON DE TRAPPES-EN-YVELINES



Myriam **AOURIR**
maourir@yvelines.fr



Nicolas **DAINVILLE**
Vice-président délégué
à l'Enseignement supérieur,
la Recherche, l'Industrie
et les Technologies
ndainville@yvelines.fr

17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Fabienne **DEVÈZE**
fdevze@yvelines.fr



Marc **TOURELLE**
mtourelle@yvelines.fr

18 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **CHAGNAUD-
FORAIN**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **de LA FAIRE**
odelafaire@yvelines.fr

19 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **AUBERT**
Vice-présidente déléguée
à l'Autonomie, à la Coopération
décentralisée et à la santé
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **LEBRUN**
olebrun@yvelines.fr

20 CANTON DES MUREAUX



Cécile **ZAMMIT-
POPESCU**
czammit-popescu@yvelines.fr



Marc **HERZ**
mherz@yvelines.fr

21 CANTON DE CHESNAY-ROCQUENCOURT



Sylvie **D'ESTÈVE**
sdesteve@yvelines.fr



Richard **DELEPIÈRE**
Vice-président délégué
aux Mobilités et aux Transports
rdelepiere@yvelines.fr

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

► Vendredi 23 mai 2025

► Vendredi 27 juin 2025

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

► 01 39 07 78 78

► www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

ALLÔ PMI* : 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS* :
01 30 836 836

ALLÔ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE* :
01 30 836 121

Informations personnes âgées /
personnes handicapées :

► autonomie78@yvelines.fr

et ALLÔ AUTONOMIE :

0 801 801 100

ALERTE MALTRAITANCE :

► 01 39 55 58 21

Vous subissez, vous voyez, vous doutez
de possibles cas de maltraitance sur des
seniors ou personnes en situation de
handicap ? Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :

► 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines :

► 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice
Denis :

► 01 39 73 87 87

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine :

► 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN : 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE-SECOURS : 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER : 119

LUTTE CONTRE
LA RADICALISATION :
0 800 005 696

* Prix d'un appel local

YVELINES MARCHÉS DES PRODUCTEURS

100 %
convivial
et local !

- Samedi 17 mai
La Celle-les-Bordes
- Samedi 24 mai
Meulan-en-Yvelines
- Samedi 14 juin
Neauphle-le-Château
- Samedi 21 juin
Bréval
- Samedi 28 juin
Achères



Toutes les infos sur nos réseaux



Yvelines
Le Département